



Appel à consultation pour le développement d'un plan d'intégration du genre dans le projet CBIT

**Projet « Développement d'un cadre de transparence intégré pour la
planification et le suivi de la CDN – CBIT »**

Date : 18 Septembre 2023

Pays : Maroc

Description de la mission : Développement d'un plan d'intégration du genre dans le projet CBIT

Lieu d'affectation : Rabat, Maroc

Date limite de dépôt des soumissions : 02 Octobre 2023, avant midi

Les offres seront envoyées par mail à l'adresse suivante : cbit.maroc@gmail.com ou déposées à la Coordination Nationale du Projet CBIT au Département du Développement Durable - Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable, à l'adresse ci-dessous :

Coordination Nationale du projet CBIT – Bureau 328 et 324

Département du Développement Durable

Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable

Adresse : N°9, Avenue Al Araar, Bureau 326 et 324, 3^{ème} étage

420/1 Secteur 16, Hay Riad, Rabat

Toute demande d'informations complémentaires sera faite par email à :
cbit.maroc@gmail.com

I. Contexte

En formulant sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée qui a revu à la hausse l'ambition climatique avec un objectif de réduction de 45,5% des émissions de GES d'ici 2030 par rapport à la projection cours normal des affaires, où la plupart des secteurs émetteurs de GES se sont engagés à réduire leurs émissions, le Maroc s'inscrit parfaitement dans les obligations attendues par le cadre international sur le changement climatique de l'Accord de Paris. Cependant, la mise en œuvre de la CDN nécessite un système MRV national robuste en accord avec le Renforcement du Cadre de la Transparence de l'Accord de Paris.

Le projet de l'Initiative de Renforcement des Capacités pour la Transparence (CBIT) a la vocation de renforcer le système de transparence du Maroc en matière de changement climatique en créant un environnement institutionnel favorable pour assurer des engagements durables des principales parties prenantes, en renforçant les capacités et les compétences, en développant des outils appropriés, des méthodologies et en renforçant l'infrastructure du système d'information.

Le projet a pour objectif d'établir les conditions préalables pour un cadre de transparence renforcé au Maroc en soutenant les efforts déjà engagés par le pays. Il œuvre au développement d'un Cadre de Transparence intégré pour la planification et le suivi de la mise en œuvre de la CDN et ce conformément aux engagements internationaux du pays. En outre, le projet vient également en appui à de la CDN au niveau territorial en développant des systèmes MRV sous-nationaux et en renforçant les capacités de deux régions pilotes.

Les résultats attendus sont :

1. Une gouvernance intégrée pour soutenir le système national de suivi et de comptabilisation des progrès vers la mise en œuvre de la CDN est établie,
2. Le cadre de gouvernance des NDC est piloté dans deux régions sub-nationales,
3. Les capacités de comptabilisation et de reporting des GES sont renforcées,
4. Les capacités de planification et de suivi des actions d'atténuation et d'adaptation sont renforcées par le biais de nouveaux outils méthodologiques et de guides ;
5. Les capacités MRV du support sont renforcées, notamment en matière de financement, de transfert de technologie et de renforcement des capacités.

Le projet intègre les deux principales composantes suivantes :

- **Composante 1** : est axée sur le renforcement de la gouvernance du cadre de transparence de la CDN. Elle vise à établir un cadre de gouvernance adéquat qui peut soutenir efficacement le déploiement du système MRV national. Cette composante vise également à piloter le processus à deux niveaux infranationaux, conformément à la mise en œuvre territoriale de la CDN ;
- **Composante 2**: est dédiée au renforcement des capacités techniques nécessaires à la mise en place d'un Système MRV National intégré et robuste en se basant sur la plateforme MRV en ligne, à travers l'amélioration du reporting des inventaires des GES, de la planification sectorielle des actions d'atténuation, le suivi et le reporting de l'impact des actions d'atténuation et du soutien

II. Objectif de la mission

- Examiner les lacunes actuelles en matière d'intégration du genre dans le projet de Transparence Climatique et de Suivi de la CDN ;
- Proposer des recommandations spécifiques pour renforcer l'intégration du genre dans

toutes les étapes du projet ;

- Identifier des indicateurs pertinents pour suivre les progrès et mesurer l'impact de l'intégration du genre sur les résultats du projet ;
- Développer une approche pour la sensibilisation et la formation des parties prenantes sur l'importance de l'intégration du genre.

III. Activités

Pour répondre à l'objectif susmentionné, le prestataire doit accomplir les missions suivantes :

Activité 1 : Revue du plan d'intégration du genre proposé dans le Document du Projet

Cette mission consiste à réaliser une analyse approfondie de la situation actuelle en termes d'égalité des genres et d'inclusion dans le contexte du projet CBIT.

Il s'agit en effet d'évaluer les actions proposées en termes d'intégration du genre lors de la phase de mise en œuvre du projet et au-delà et d'évaluer leur alignement avec le Plan d'action du FEM pour l'égalité des sexes (GEAP) et le document GSP du PNUD/PNUE (Gender Responsive National Communications toolkit), la stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes 2021-2025 du PNDU, et tout autre document utile.

Cette activité devra aboutir à un rapport décrivant :

- L'état des lieux d'intégration du Genre dans le projet ;
- Les lacunes identifiées et les axes nécessitant un renforcement ;
- Les opportunités relatives au renforcement de l'intégration du genre à tous les niveaux du projet, lors de sa mise en œuvre et au-delà.

Activité 2 : Analyse comparative des bonnes pratiques internationales en matière d'intégration du genre dans des projets similaires

L'analyse comparative des bonnes pratiques internationales en matière d'intégration du genre dans des projets similaires constitue une approche essentielle pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au sein du présent projet. Cette démarche consiste à examiner et à évaluer comment différents projets à travers le monde ont réussi à prendre en compte les questions de genre de manière effective et à identifier les stratégies et les méthodes qui ont été couronnées de succès.

En réalisant cette activité, le consultant veillera à prendre en considération les facteurs clés de réussite des stratégies, des plans d'actions ou même des activités sensibles au genre mises en place dans le cadre des projets analysés, en vue d'identifier les éléments clés d'un plan d'action sensible au genre, qui soit équitable, inclusif et efficace.

Cette mission permettra d'offrir un cadre méthodologique pour apprendre des succès et des défis rencontrés ailleurs.

Activité 3 : Développement d'un plan d'actions pour promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans toutes les phases du projet

Sur la base des résultats des deux premières activités, le consultant est appelé à développer un plan d'actions visant l'intégration du genre dans toutes les phases du projet. Ce plan d'actions doit être alignés avec les documents du FEM et du PNUD, adapté au contexte national et celui spécifique au projet.

Par ailleurs, le consultant proposera les indicateurs pertinents, les cibles, les modalités de suivi du plan, les échéanciers, etc.

Il est à noter que le plan à développer doit être réaliste, réalisable et durable pour maximiser les résultats même après la clôture du projet.

Activité 4 : Présentation du plan d'actions et renforcement des capacités

Afin de s'assurer que le plan réponde aux besoins, le consultant est appelé à animer un atelier en vue de présenter ses propositions et recueillir les observations des participants.

Cet atelier sera également l'occasion de renforcer les capacités des principales parties prenantes sur l'intégration du genre. L'atelier sera destiné aux ressources clés de la DCCDBEV, impliquées dans le suivi et la mise en œuvre de ce projet. L'atelier se déroulera sur une journée au profit de 10 personnes maximum.

Activité 5 : Finalisation du plan d'actions, y compris un plan de sensibilisation

Sur la base des commentaires formulés par les participants, le consultant procédera à la finalisation du plan d'actions proposé. Ce livrable sera présenté à la validation de la DCCDBEV.

Activité 6 : Accompagnement à la mise en œuvre

Etant donné l'importance de l'intégration du genre dans les projets financés par le FEM, il est important de s'assurer de la bonne mise en œuvre du plan, et de réorienter les activités en cas de difficultés.

Ainsi, le consultant accompagnera le projet lors de sa mise en œuvre pour s'assurer de la bonne implémentation du plan d'actions genre développé et pour apporter les actions correctives, le cas échéant.

Cette assistance technique ne devra pas dépasser 4JH en total. Elle se réalisera via des réunions d'examen de la mise en œuvre des actions spécifiques au genre, et des difficultés rencontrées.

Cette assistance peut comprendre des réunions d'échange avec les autres prestataires en charge des consultations du projet. Dans ce cadre, le mandataire pourra être sollicité pour s'assurer que l'aspect genre est pris en considération et orienter les travaux, dans le cas contraire.

NB : Un forfait de 6 JH doit être prévu dans ce cadre. Le mandataire mettra à la disponibilité de la DCCDBEV un tableau de suivi de l'effort consommé dans le cadre de cette consultation. Si le nombre des JH n'est pas consommé en totalité, il pourra être transféré vers une autre activité.

Activité 7 : Formation à l'intégration du genre

Suite au plan qui sera proposé, le projet prendra ce volet en charge et assurera son intégration. Toutefois, il est important de maximiser les effets en renforçant les capacités des acteurs œuvrant dans les thématiques liées à l'environnement, au développement durable, au changement climatique...

Dans ce cadre, le consultant animera un atelier de formation sur l'intégration du genre, au profit d'une panoplie de parties prenantes (à définir par la suite). Ces acteurs peuvent comprendre les départements ministériels, d'autres institutions nationales œuvrant dans les thématiques susmentionnées, les collectivités territoriales, etc. L'atelier sera étalé sur une durée allant de deux à trois jours maxima, pour une vingtaine de personnes.

NB : Il est à noter que les frais logistiques associés à l'organisation des réunions et des ateliers sont pris en charge par le projet, et ne doivent donc pas figurer dans l'offre financière du prestataire.

IV. Livrables

Les livrables suivants sont attendus du/de la consultant(e) :

Activité	Livrables	Date de remise des livrables ¹
Activité 1	Note méthodologique Rapport de revue du plan d'intégration du genre proposé dans le Document du Projet, intégrant tous les éléments indiqués dans les TdR	2 semaines après la signature du contrat
Activité 2	Rapport d'analyse comparative des bonnes pratiques internationales en matière d'intégration du genre dans des projets similaires	4 semaines après la signature du contrat
Activité 3	Plan d'actions de promotion et d'intégration du genre dans le projet CBIT (version provisoire)	7 semaines après la signature du contrat
Activité 4	Programme de l'atelier Supports de l'atelier Compte-rendu de l'atelier	8 semaines après la signature du contrat
Activité 5	Plan d'actions de promotion et d'intégration du genre dans le projet CBIT (version finale)	10 semaines après la signature du contrat
Activité 6	Rapport succinct d'accompagnement et d'assistance technique	A définir
Activité 7	Liste des participants Programme de l'atelier Supports, compte-rendu et évaluation de l'atelier	12 semaines après la signature du contrat

Tous les documents doivent être produits en français.

Les livrables seront présentés en version provisoire et en version définitive, sous format électronique (Word et PPT).

V. Durée des travaux et estimation du temps consacré à la prestation

La durée de la prestation est de 3 mois. Le contrat s'étendra du mois d'Octobre 2023 au mois de Novembre 2023.

Le contrat sera conclu pour un total forfaitaire de 35 Hommes/Jour² maximum.

¹Les dates de remise des livrables sont fournies avec comme base le jour de signature du contrat

²Le nombre d'hommes/jour est donné à titre indicatif pour comparer les offres reçues.

VI. Modalités de paiement

Le règlement sera effectué en 4 tranches comme suit :

- 10% après la signature du contrat et la validation de la note méthodologique ;
- 30 % après la validation des livrables des activités 1 et 2 ;
- 30 % après la validation des livrables des activités 3 et 4 ;
- 30 % après la validation des livrables des activités 5, 6 et 7.

VII. Profil des expert(e)s

Le/la soumissionnaire doit répondre aux exigences minimales décrites ci-dessous :

Expert Genre

- Education/Formation : Formation universitaire avancée (Master ou équivalent) en sciences de l'environnement, Développement humain ou en sciences sociales, y compris en matière d'évaluation axée sur le genre
- Expérience : Ayant au moins 8 ans d'expérience dans un domaine lié à la présente consultation
- Expérience spécifique :
 - Une solide expertise en matière d'égalité des genres, de droits des femmes et d'intégration du genre dans des projets similaires ;
 - Une compréhension approfondie du contexte national et des enjeux liés au genre ;
 - Une expérience avérée dans l'élaboration de plans d'intégration du genre et dans la conception d'indicateurs de genre pertinents ;
 - Une excellente capacité de communication et de présentation.
 - Expérience prouvée en animation d'ateliers et/ou des cours sur des thématiques d'environnement ou de développement durable en général.

VIII. Présentation de l'offre du contractant

Le prestataire est tenu de présenter les documents suivants :

- **Offre technique détaillant :**
 - a. CV du consultant;
 - b. Étapes et calendrier de mise en œuvre ;
 - c. Approche méthodologique de travail.
- **Offre financière :**
 - a. Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d'H/J par étape de chaque phase. L'offre financière doit être datée et signée.

IX. Évaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps :

- *Etape 1 : Analyse technique comparative des offres :*

Cette étape consiste à analyser les CV et l'expérience des candidats. Les CV remplissant les conditions de profil demandées seront retenus pour l'analyse financière.

Critères	Note Max
<p>Méthodologie : 30 points</p> <p>Améliorée : un très bon niveau de détail, approche présentée qui répond parfaitement aux TDRs, pertinence de l'approche présentée, chronogramme détaillé des activités (30 points)</p> <p>Satisfaisante : Un niveau de détail moyen, Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation (20 points)</p> <p>Passable : Un niveau de détail moyen, Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation (10 points)</p> <p>Non conforme : Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDRs (0 points)</p>	30
<p>Profil du consultant proposé : 70 points.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expert Genre <ul style="list-style-type: none"> ○ Education/Formation : Formation universitaire avancée (Master ou équivalent) en sciences de l'environnement, Développement humain ou en sciences sociales, y compris en matière d'évaluation axée sur le genre ○ Expérience : Ayant au moins 8 ans d'expérience dans un domaine lié à la présente consultation ○ Expérience spécifique : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une solide expertise en matière d'égalité des genres, de droits des femmes et d'intégration du genre dans des projets similaires ; ▪ Une compréhension approfondie du contexte national et des enjeux liés au genre ; ▪ Une expérience avérée dans l'élaboration de plans d'intégration du genre et dans la conception d'indicateurs de genre pertinents ; ▪ Une excellente capacité de communication et de présentation. ▪ Expérience prouvée en animation d'ateliers et/ou des cours sur des thématiques d'environnement ou de développement durable en général. 	70
Total	100

Important :

Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 60 points qui représente 60% de la note maximal des offres techniques (100 points).

- *Etape 2 : Analyse financière comparative des offres :*

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins distante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$F = 100 \times (P_{\min}/P)$, tel que :

P : Prix de l'offre

P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disante.

- **Etape 3 : Analyse technico-financière :**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→70% pour l'offre technique

→20% pour l'offre financière

$N = 0,7 * T + 0,3 * F$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

X. Dépôt des offres

Les offres seront Envoyées :

- Par mail à l'adresse suivante : cbit.maroc@gmail.com

Ou

Déposées

- Par courrier en spécifiant l'objet :

**Appel à consultation pour le développement d'un cadre national de gouvernance
spécifique à la transparence climatique**
**Projet « Développement d'un cadre de transparence intégré pour la planification et
le suivi de la CDN »**

Au plus tard le 02 Octobre 2023, avant Midi, à l'adresse suivante:

Département du Développement Durable / DCCBEV
Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable
**Coordination Nationale du Projet de Développement d'un cadre de transparence intégré
pour la planification et le suivi de la CDN (CBIT)**
« Bureau 324 ou 328 », N°9, Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, Maroc